Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe

Demande de majoration de barème

Situation	Conditions d'attribution	Points	Points demand Cocher l case
Rapprochement de conjoint	Distance entre la résidence professionnelle de l'agent et celle du conjoint : 40 kms (supérieur ou égal)	150 points	
		+ 50 points x Enfant(s)*	
Autorité parentale conjointe	Distance entre la résidence privée de l'agent et celle de l'ex-conjoint : 40 kms (supérieur ou égal)	150 points	
		+ 50 points x Enfant(s)*	
Parent isolé	Veuf ou célibataire et autorité parentale exclusive	40 points	
Handicap	Titulaire d'une RQTH	100 points	
		800 points	
Réintégration suite à congé parental et congé de longue durée		600 points	
Réintégration suite à détachement		450 points	
Je soussigné(e), certifie les inform	e d'enfant(s) ou le nombre d'année(s) nations déclarées exactes afin de faire valoir la mouvement intradépartemental 2021.		
	Α		•••••
			·
	Signato	ure obligatoire :	

Adresser l'annexe ainsi que les pièces justificatives à <u>mouvement72@ac-nantes.fr</u> ou par voie postale au bureau D1D / Gestion collective au plus tard le 6 mai 2021.